

## ACTUALITÉ

## Les acousticiens ne seront plus oubliés dans les projets de logements

IDG | 25/01/2013 | 13:01 | Règles et normes

Partager cet article



Mesures acoustiques logements

### L'attestation obligatoire de prise en compte de la réglementation acoustique dans les logements neufs redonne leur place aux acousticiens dans les équipes de maîtrise d'œuvre.

✚ CRÉER UNE ALERTE SUR CE SUJET

Avec l'obligation, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, de produire une attestation de prise en compte de la réglementation acoustique à la réception des logements neufs collectifs (**lire notre article**), les maîtres d'ouvrage pourront difficilement se passer des services des acousticiens dans l'élaboration de leurs projets. Cette attestation, fournie par le maître d'ouvrage à l'autorité administrative qui lui a

délivré le permis de construire, s'appuiera en effet sur des constats réalisés par des acteurs compétents en phase de conception, pendant les travaux et à la livraison de l'ouvrage. Ce qui satisfait évidemment les quelque 120 bureaux d'études en acoustique français regroupés au sein du syndicat Cinov Giac (anciennement CICF Giac), même s'ils s'interrogent sur la répartition des responsabilités.

### Un bureau d'études acoustique dans l'équipe de maîtrise d'œuvre

Leur président Philippe Guignouard rappelle qu'il ne s'agit pas d'une réglementation supplémentaire mais juste d'une demande d'appliquer la réglementation acoustique existante, en vigueur depuis 1999. Aujourd'hui, 50 % des opérations contrôlées par l'Etat via les CETE (centres d'études techniques de l'Équipement) présentent des non conformités.

#### NEWSLETTERS Les voir

- La Quotidienne  
 Technique

Votre e-mail

S'INSCRIRE GRATUITEMENT



#### EMPLOIS

avec LeMoniteur-Emploi.com  
**19 offres d'emploi Règles et normes**

Responsable Département Moyens et Sécurité (h/f)  
 CPAM ISERE - Manager une équipe d'une vingtaine de personnes, réparties...

Directeur technique h/f  
 Groupe QUEGUINER - Directeur technique (h/f), en relation directe avec...

INGENIEUR CONTROLE TECHNIQUE DE CONSTRUCTION H/F  
 APAVE - Vous assurez des missions de

**DÉPOSEZ VOTRE CV**  
**CRÉER DES ALERTES**  
**FORMATIONS**  
**TOUTES LES OFFRES**

#### A LIRE AUSSI

AUTRES ARTICLES SUR TECHNIQUE

Iter atteint une étape clé de sa réalisation

Les acousticiens ne seront plus oubliés dans les ...

L'Ecole supérieure du bois (ESB) inaugure son...

Contrôle d'accès : un verrouillage...

Imprégnation à cœur pour éviter les...

TOUTE L'ACTUALITÉ TECHNIQUE

« La prise en compte des aspects acoustiques en amont par des spécialistes, dans la globalité de l'opération, constitue une démarche de prévention des désordres », estime Frédéric Lafage, président d'honneur de Cinov Giac. Associés à l'élaboration des projets, ces experts seront à même d'identifier les points sensibles et de proposer les solutions permettant d'assurer le confort des futurs occupants sans forcément renchérir la construction.

## **Equilibre du couple thermique/acoustique**

Avec la priorité donnée ces dernières années à la performance énergétique, les modes constructifs ont évolué sans que les conséquences sur le confort acoustique soient bien mesurées. Ainsi, le renforcement de l'isolation des façades fait émerger les bruits intérieurs ; l'étanchéité à l'air rend indispensable le recours à la ventilation mécanique qui peut constituer une source de nuisance sonore, comme les pompes à chaleur souvent décriées. Le rapprochement des thermiciens et des acousticiens en amont devrait permettre de résoudre ces questions avant qu'elles soient soulevées par les plaintes des occupants.

## **Journée d'information**

Pour alerter les maîtres d'ouvrage et les architectes sur leurs nouvelles obligations et rappeler les responsabilités de chacun des acteurs, Cinov Giac organise début avril à Paris une journée nationale sur l'attestation de prise en compte de la réglementation acoustique. Elle sera suivie d'une série de conférences d'une demi-journée dans des grandes villes de France.

**IDG** | [Source LE MONITEUR.FR](#)